

# PROGRAMME DE FORMATION

## Formation à la conduite d'engins en sécurité

### Caces Nacelle PEMP® 486

#### INFORMATIONS PRATIQUES :

##### **Public visé:**

Toute personne appelée de par ses activités à conduire une plate-forme élévatrice mobile de personnes.

##### **Pré-requis:**

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité à lire et écrire le français.

##### **Durée:**

Initiale : 4 jours soit 28 heures (1 journée de théorie, 2 journées de pratique et 1 journée d'évaluation finale)

Expérimenté/ recyclage : 3 jours soit 21 heures (1 journée de théorie, 1 journée de pratique et 1

journée d'évaluation finale) recyclage : 2 jours soit 14 heures (1 journée de théorie, pas de pratique et 1 journée d'évaluation finale) \*avec présentation obligatoire d'une attestation de pratique pour justifier l'absence à la formation pratique.

Le CACES® correspondant à la catégorie évaluée sera délivré au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques.

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- A l'issue de la formation le stagiaire devra être capable de conduire une plate-forme élévatrice mobile de personnes en sécurité.

#### CONTENU DE LA FORMATION :

### **PROGRAMME**

#### **Partie théorique**

- Réglementation, normalisations et textes de la sécurité sociale.
- Classification et technologies.
- Caractéristiques.
- Règles de sécurité.
- Adéquation entre l'engin et les tâches à exécuter.
- Vérifications visuelles de l'état de la PEMP.
- Vérifications du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Mise en place de la PEMP en fonction du terrain, de l'environnement.
- La gestuelle.
- Le balisage et la signalisation.

#### **Partie pratique**

- Mise en service de la PEMP (stabilisateurs, mise à niveau...)
- Mouvement et déplacement du porteur.
- Mouvement et déplacement de la nacelle.
- Manœuvres.
- Effectuer les manœuvres de secours.

#### **Suivi et évaluation finale**

- Tests théoriques (questionnaire) réalisés dans une salle de formation équipée. Durée : 1h30 (incluant les corrections).
- Tests pratiques (utilisation de l'engin). Durée : 45 minutes par candidat (suivant la catégorie).
- Feuille d'émargement, certificat de réalisation, attestation de fin de formation et Carte CACES®.

#### **Moyens matériels :**

Une Plate-forme élévatrice mobile de personnes.  
Une salle de cours équipée et le matériel nécessaire à la réalisation du programme.



#### **Moyens humains et pédagogique :**



Un formateur possédant une expérience en conduite et ayant reçu une formation spécifique.  
Participation active des candidats lors des apports théoriques et des mises en situation pratiques.  
Un testeur certifié COFRAC.



Sarl FOR'EXPERT - 10, Avenue Fontcouverte - 84000 AVIGNON

Tél : 04.67.66.44.78 – [contact@forexpert-formation.com](mailto:contact@forexpert-formation.com)

Sarl au capital de 7 500 euros – Siret : 515 210 789 000 19 – RCS AVIGNON 515 210 789 – NAF 7022 Z –  
« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 84 03139 84 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur »  
TVA FR41515210789 – IBAN : FR7610096181060008186260172 - BIC : CMCIFRPP





## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

### **Accessibilité aux personnes handicapés :**

Accessibilité aux personnes handicapés reconnu apte médicalement.  
Conditions d'accueil conforme aux normes d'accessibilité des publics en situation de handicap.

### **Conditions tarifaires :**

Se référer à l'offre de prix envoyée avec le programme

### **Modalités d'accès :**

Dès réception du bulletin d'inscription et du devis signé.

### **Délais d'accès :**

En INTRA : de 2 à 5 jours suivant la disponibilité du formateur.  
En INTER : Suivant le calendrier Inter-entreprise (voir site internet)

### **Équipement de protection individuelle à apporter :**

Se référer à la convocation de formation.

### **Intervenants :**

Formateur en prévention des risques professionnels  
Testeur certifié pour la partie test

### **Modalités de validation des acquis**

Suivant le référentiel : après avis favorable, validation du « Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité » CACES®, conforme à la Recommandation CNAMTS @486. Les tests CACES sont réalisés par des partenaires certifiés.

## **COMPETENCES ET DEBOUCHES**

### **Compétences Visées / Attestées**

Réaliser les manœuvres en toute sécurité suivant la réglementation,  
Assurer l'entretien quotidien des nacelles,  
Rendre compte des anomalies constatées.

### **Certifications**

Délivrance d'un certificat CACES® en rapport avec la catégorie concernée sous réserve de la réussite aux tests finaux.

### **Perspectives**

- Conducteur(trice) de PEMP,
- Manutentionnaire,
- Agent logistique,
- Chef de chantier.

Crée le 06/01/20-actualisé le 11/01/21

**Sarl FOR'EXPERT - 10, Avenue Fontcouverte - 84000 AVIGNON**

**Tél : 04.67.66.44.78 – [contact@forexpert-formation.com](mailto:contact@forexpert-formation.com)**

Sarl au capital de 7 500 euros – Siret : 515 210 789 000 19 – RCS AVIGNON 515 210 789 – NAF 7022 Z –  
« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 84 03139 84 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur »  
TVA FR41515210789 – IBAN : FR7610096181060008186260172 - BIC : CMCIFRPP

